

Burning Smell Spray 150 ml. Aerosol
Ufi code : R970-T01E-H004-W1EE

11037-01-06

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Format	: Selon règlement (CE) N°1907/2006 (Reach) e règleme	nt 2020/878
1.1 Identification du produit	: Aérosol.	
Nom commercial	: Burning Smell Spray 150 ml. Aerosol	
<u>1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées</u>		
Emploi de la substance/de la préparation: Préparation		
.		
Secteur d'utilisation	: SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public	(administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégorie du produit	: Emploi de la substance/de la préparation: Préparation	
.		
Catégorie de processus	: PROC7 Pulvérisation dans des installations indust	rielles
	PROC11 Pulvérisation en dehors	d,i nstallations industrielles
<u>1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</u>		
Identification de la société	: FireWare BV De Stek 5 1771 SP Wieringerwerf Netherlands Tel. : +31(0)88-2526000 Fax : +31(0)88-2526090 info@fireware.nl	
<u>1.4 Numéro d'appel d'urgence</u>		
N° de téléphone en cas d'urgence	: +31(0)88-2526000 (8.00 - 17.00 5/d) Nationaal Vergiftigen Informatie Centrum (NIVC) Tel. : +31(0)88-7558000 (24h / 7d) Uitsluitend bes temd voor profesionele hulpverleners.bij acute vergiftigingen.	

SECTION 2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlements (CE) N° 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention - (CL P : Eye Irrit. 2) - H319
- Dangers physiques : Aérosols inflammables - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Flam. Aerosol 1) - H222-H229

2.2 Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement : Danger
- Mention de danger : H222 - H229 Aérosol extrêmement inflammable. Réipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- Informations additionnelles sur les dangers : Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.
- Généraux : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- Conseils de prudence :
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces

Burning Smell Spray 150 ml. Aerosol
Ufi code : R970-T01E-H004-W1EE

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

	chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P260 - Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
Intervention	: P305B - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
Stockage	: P410+412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Considérations relatives à l'élimination	: P501 - Eliminer le contenu et/ou récipient dans lieu d'élimination conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
2.3 Autres dangers	
Autres dangers	: Aucun(es) dans des conditions normales. Résultats des évaluations PBT et vPvB PBT : Non applicable vPvB : Non applicable Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien : Non applicable.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.2 Préparation

Description		: Mélanges des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.					
Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	Numéro d'enregistrement	Classification	
n-Butane (Remarque K, < 0,1 % 1,3-butadiène (EC 203-450-8)	: 10 - 15 %	106-97-8	203-448-7	601-004-00-0	01-211947469	1-32 Non classé. (DSD/DPD) Flam. Gas 1;H220 Liquefied gas;H280	
Propane	: 10 - 15	74-98-6	200-827-9	601-003-00-5	01-2119486944-2	1 Non classé. (DSD/DPD) Flam. Gas 1;H220 Liquefied gas;H280	
Isobutane < 0,1 % butadiène (EG 203-450-8)	: 1 - 5 %	75-28-5	200-857-2	601-004-00-0	01-2119485395-2	7 Non classé. (DSD/DPD) Flam. Gas 1;H220 Liquefied gas;H280	
Diméthylsulfure	: 1 - 5	75-18-3	200-846-2	----	01-2119487127-32-XXXX	F; R11 Xn; R22 Flam. Sol. 1;H228 Acute Tox. 4 (Oral);H302	
Ethanol	: 60 100 %	64-17-5	200-578-6	603-002-00-5	2119457610-43	Non classé. (DSD/DPD) Flam. Liq. 2;H225 Eye Irrit. 2;H319	
2-Propanol	: 5 - 10 %	67-63-0	200-661-7	603-117-00-0	01-2119457558-	25 Non classé. (DSD/DPD) Flam. Liq. 2;H225 Eye Irrit. 2;H319 STOT SE3; H336	

Note K : Un composant n'est pas cancérigène selon la directive 1272-2008-CE s'il contient moins de 0,1% de butadiène (CE 203-450-8).

Texte des Phrases H - EUH Phrases : Voir Rubrique 16.

SECTION 4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Informations générales : Les symptômes ne commencent souvent à se manifester qu'au bout de plusieurs heures.
Consulter un médecin si une indisposition se développe.

Burning Smell Spray 150 ml. Aerosol
Ufi code : R970-T01E-H004-W1EE

11037-01-06

SECTION 4 Premiers secours (suite)

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais.
En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Laisser la victime au chaud et au repos.
- Contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter un médecin si la douleur, les clignotements, le larmolement ou la rougeur persistent.
- Ingestion : Faire boire de l'eau si la victime si elle est parfaitement consciente/lucide.
Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les effets aigus et différés sont indiqués dans les sections 2 et 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Poudre.
Brouillard d'eau.
Dioxyde de carbone.
Mousse résistant à l'alcool.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risques spécifiques : Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère de s fumées dangereuses.
Produit une fumée noire dense lors de la combustion, obscurcissant la vue.

5.3 Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité : Extrêmement inflammable.
- Equipements de protection spéciaux pour pompiers : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions générales : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
- Précautions pour les personnes : Eliminer les sources d'inflammation.
Veiller à une aération suffisante. Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Isoler les petits conteneurs présentant une fuite. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

Burning Smell Spray 150 ml. Aerosol
Ufi code : R970-T01E-H004-W1EE

11037-01-06

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

Précautions spéciales : Assurer une ventilation d'air appropriée.

6.4 référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination le chapitre 13.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise. Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Stocker conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationale. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de : acides forts, bases.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Ethanol : UK (8h) mg/m ³ / ppm	:: 1920 mg-m ³ / 1000 ppm
Ethanol : France (8h) mg/m ³ / ppm	:: 1900 mg/m ³ - 1000 ppm
Ethanol : France (15m) mg/m ³ / ppm	:: 9500 mg/m ³ - 5000 ppm
Ethanol : Allemagne [15m.] mg/m ³ / ppm	:: 1520 mg-m ³
Ethanol : Allemagne (8 h) mg/m ³ / ppm	:: // 200 ppm
Ethanol : TGG 8 uur (NL) (mg/m ³)	: 260 mg/m ³
Ethanol : TGG 15 min (nl) (mg/m ³)	: 1900 mg/m ³
Propane : Allemagne [15m.] mg/m ³ / ppm	:: 1000
Propane : Allemagne (8 h) mg/m ³ / ppm	:: 1800
Propane : TGG 8 uur (NL) (mg/m ³)	: 1000
n-Butane (Remarque K, < 0,1 % 1,3-butadiène (EC 203-450-8) : UK (8h) mg/m ³ / ppm	:: 600 mg/m ³ / 1450 ppm
n-Butane (Remarque K, < 0,1 % 1,3-butadiène (EC 203-450-8) : UK (15m) mg/m ³ / ppm	:: 1810 mg/m ³ / 750 ppm
n-Butane (Remarque K, < 0,1 % 1,3-butadiène (EC 203-450-8) : France (8h) mg/m ³ / ppm	:: 1900 mg/m ³ / 800 ppm
n-Butane (Remarque K, < 0,1 % 1,3-butadiène (EC 203-450-8) : Allemagne [15m.] mg/m ³ / ppm	:: 9600 mg/m ³ / 4000
n-Butane (Remarque K, < 0,1 % 1,3-butadiène (EC 203-450-8) : Allemagne (8 h) mg/m ³ / ppm	:: 2400 mg/m ³ / 1000
2-Propanol : UK (8h) mg/m ³ / ppm	:: 999 mg/m ³ - 400ppm
2-Propanol : UK (15m) mg/m ³ / ppm	:: 1250 mg/m ³ - 500 ppm
2-Propanol : Allemagne (8 h) mg/m ³ / ppm	:: 500 mg/m ³ - 200ppm
2-Propanol : TGG 8 uur (NL) (mg/m ³)	: 650 mg/m ³ - 250 ppm
Isobutane < 0,1 % butadiène (EG 203-450-8) : Allemagne (8 h) mg/m ³ / ppm	:: 2400 mg/m ³ / 1000 ppm

8.2 Contrôle de l'exposition

Burning Smell Spray 150 ml. Aerosol
Ufi code : R970-T01E-H004-W1EE

11037-01-06

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

Mesures générales de protection et d'hygiène	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements contaminés.
Protection respiratoire	: En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant. Filtre A2/P3.
Protection du corps	: Vêtement de protection léger
Protection des yeux/du visage	: Lunettes de protection hermétiques
Protection des mains	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Contrôles techniques appropriés	: Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Aspect	: Aérosol.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Caractéristique.

Seuil olfactif

Non établi.	
pH	: Non établi.

Point de fusion / Point de congélation

Point de fusion [°C]	: Non établi.
----------------------	---------------

Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Point d'ébullition initial [°C]	: Non établi.
Point d'éclair [°C]	: <0°C.(32°F) Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

Point de décomposition [°C]	: Non établi.
-----------------------------	---------------

Température d'auto-inflammabilité

Décomposition thermique [°C]	: Non établi.
------------------------------	---------------

Taux d'évaporation

Vitesse d'évaporation	: Non applicable.
-----------------------	-------------------

Inflammabilité

Domaine d'inflammabilité [%vol dans l'air]	: Non établi.
--	---------------

Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Limites d'explosivité	: Non établi.
Pression de vapeur [20°C]	: 4200 hPa
Densité de vapeur	: Non établi.
Densité relative, gaz (air=1)	: Non établi.

Burning Smell Spray 150 ml. Aerosol
Ufi code : R970-T01E-H004-W1EE

11037-01-06

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

Densité relative, liquide (eau=1) : 0,697 gr/cm³

Solubilité dans l'eau : Complète.

Coefficient de partage : n-octanol / eau

Coefficient de partage : n-octanol / eau : Non établi.

Température de décomposition

Viscosité : Non établi.

Propriétés explosives

Propriétés explosives :
Le produit n'est pas explosif, toutefois, des mélanges explosifs vapeur=air peuvent se former.

Propriétés comburantes

Propriétés comburantes : Non établi.

9.2 Autres informations

Autres données : VOC 100,00 %
EU-VOC 697 gr/ltr.
EU-VOC 100,00 %
Pas d'autres informations importantes disponibles.

Extrait sec [%] : 0 %

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse n'est attendue si les instructions techniques de stockage des produits chimiques sont respectées. Voir la section 7 de la fiche de données de sécurité.

10.2 Stabilité chimique

-Décomposition thermique/conditions à éviter:

Stabilité thermique : Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n'est attendue si les instructions sont respectées.
Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes, étincelles

10.5 Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus
En cas d'incendie : Oxydes de carbone

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Evaluation de la sécurité pour la santé humaine

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification : 106-97-8 Butane
LC50 /4h 658 mg/m³(rat)
Ethanol
Oral LD50 10470 mg/kg(Rat)

Burning Smell Spray 150 ml. Aerosol
Ufi code : R970-T01E-H004-W1EE

11037-01-06

SECTION 11 Informations toxicologiques (suite)

Dermique LD50 15800 mg/kg(Rat)
Inhalatoire LC50 20 mg/l(Rat)
67-63-0 propane -2-ol
Oral LD50 5840 mg/kg (rat)
Dermique LC50/6h > 25 mg/l (rat)
Skin LD50 13900 mg/kg (Test OECD 02)
Dimethyl sulfide
Dimethylsulfide
Oral LD50 3300 mg/kg(Rat)
Dermal LD50 > 5000 mg/kg(Rabit)
Inhalative LC50 4h / 102 mg/l(Rat)

- Effet primaire d'irritation: :
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- Danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

11.2 Informations sur les autres dangers :

- Propriétés perturbant le système endocrinien : - Aucun des ingrédients n'est sur la liste

SECTION 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

- Toxicité aquatique: : Ethanol
LC50/48h >100mg/l Leuciscus idus
EC50/48h 12,34 mg/l Daphnia magna
EC50/48h 100 mg/l Selenastrum
67-63-0 Propane-2-ol
LC50/96h 9640mg/l (fish,Phimephales Promelas)
LC50/24h 9714mg/l (Daphnia magna)
EC50/72h >100mg/l (Scenedesmus subspicatus)
Dimethyl sulfide
EC50/48h 29 mg/l (daphnia magna)
LC50/96h 213mg/l (fish,oncorhynchus mykiss)
EC50/72h -> 113,7 (Pseudokichneriella subcapitata)

Burning Smell Spray 150 ml. Aerosol
Ufi code : R970-T01E-H004-W1EE

11037-01-06

SECTION 12 Informations écologiques (suite)

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes

12.7 Information relative aux effets écologiques : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Classe WGK (Allemagne) : .

Class de pollution des eaux : Classification (Pays-Bas) 11 Peu nocif les organismes aquatiques.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères . Ne pas laisser pénétrer dans les égouts

Méthode d'élimination

Catalogue européen des déchets : 15 01 04 - Emballages métalliques
14 06 03 - Autres solvants et mélanges de solvants.

Précautions spéciales : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

No ONU ADR,IMDG,IATA : 1950

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

: ADR 1950 AEROSOLS
IMDG AEROSOLS
IATA AEROSOLS,flammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

• Etiquetage ADR, IMDG, IATA



Transport terrestre :

- ADR Class : 2 5F Gaz
- ADR Label : 2.1
- Etiquette :
- Tunnel Restriction : D

Burning Smell Spray 150 ml. Aerosol
Ufi code : R970-T01E-H004-W1EE

11037-01-06

SECTION 14 Informations relatives au transport (s uite)

Transport par mer :

- Class : 2.1
- Label : 2.1
- N°de fiche de sécurité : F-D , S-U

Transport aérien :

- IATA - Classe ou division : 2.1
- Etiquette IATA : 2.1

14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA

Non applicable, non utilisable.

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine polluant: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention : Gaz
Indice Kemler : -
No EMS : F-D,S-U

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

Indications complémentaires de transport :

ADR

Quantités limitées (LQ) 1L

Quantités exceptées (EQ)

Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée.

Catégorie de transport 2

Code de restriction en tunnels D

IMDG

Limited Quantities (LQ) 1L

Excepted quantities (EQ) Code: E0

Not permitted as Excepted Quantity

"Règlement type" de l'ONU: UN1950, AÉROSOLS, 2.1

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

.

.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLE

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEX XVII

Conditions de limitation : 3

RÈGLEMENT (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP) Aucun des composants n'est compris...

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les

équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

.

Burning Smell Spray 150 ml. Aerosol
Ufi code : R970-T01E-H004-W1EE

11037-01-06

SECTION 15 Informations réglementaires (suite)

Prescriptions nationales:

Le produit est soumis à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de l'ordonnance sur les produits dangereux.

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non établi.

SECTION 16 Autres informations

Texte des phrases H du chapitre 3.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.°1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Les données sont basées sur des données techniques internes et sur des données techniques fournies par les fournisseurs.

H220 - Gaz extrêmement inflammable.

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

H228 - Matière solide inflammable.

H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention - (CLP : STOT SE 3) - H336

Liste des phrases R pertinentes (chap. 3)

: R11 : Facilement inflammable.

R22 : Nocif en cas d'ingestion.

Autres données

: ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road).

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail).

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods.

IATA: International Air Transport Association.

ICAO: International Civil Aviation Organization.

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO).

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals.

LC50: Lethal concentration, 50 percent.

LD50: Lethal dose, 50 percent.

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals.

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society).

Révision

: No. 7 d.d. 11.05.2025

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant

Burning Smell Spray 150 ml. Aerosol
Ufi code : R970-T01E-H004-W1EE

11037-01-06

que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document